

PRIX **PHOTON** **Déclencheur** **d'images**

REGLEMENT DE CANDIDATURE

Pas de thème

Proposer une sélection de 5 à 20 images, cohérentes et représentatives de votre travail.

Conditions pour participer

- Être inscrit en dernière année d'une école photo.
- Remplir le formulaire d'inscription sur le site
- Déposer les fichiers sur le site au plus tard le 31/03/2013
- Ou envoyer les fichiers par la poste le 31/03/2013 au plus tard, le cachet de la poste faisant foi.
- Taille des fichiers : 18x24 (ou 18x27) à 300dpi

Dotation du Prix

- Les impressions pour la réalisation d'une exposition en Digigraphie sur papier Epson avec encadrement ou contrecollage d'une valeur totale de 2500€.
- Un portfolio de l'exposition dans « Réponses photo » de juin 2013
- La présentation de l'exposition dans notre galerie du 20/06/2013 au 03/09/2013 et au « Photoautnales de Beauvais » du 14/09/2013 au 03/11/2013.
- Les tirages seront à la disposition du lauréat le 15/11/2013

Le Jury

Il est composé de professionnels de la photo, intervenants et professeurs d'école, directeurs de festivals et galeries.

Le nom du lauréat sera prononcé le 30/04/2013

Tous les sélectionnés seront consultables sur notre site jusqu'au 31/12/2013

Responsabilité

Photon considère avoir reçu des lauréats l'autorisation d'utiliser leurs photographies, de reproduire et de diffuser de quelque façon que se soit, par voie d'affiche ou autrement, l'une ou plusieurs de leurs œuvres en vue de promouvoir le Prix « Photon Déclencheur d'images ».

Les participants devront s'assurer par eux-mêmes et garantir aux organisateurs que les œuvres qui seront sélectionnées ne portent ni directement ni indirectement atteinte aux droits des tiers et qu'ils ont obtenu de ces derniers les autorisations nécessaires pour une éventuelle reproduction ou exposition. A l'issue des expositions le candidat pourra récupérer ces tirages. La participation au « Prix Photon Déclencheur d'images » implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Pour Tous Renseignements

Contact Photon – Benjamin Terrillon : 05.61.62.44.95

Le règlement ci-joint s'adresse aux photographes qui souhaitent participer à ce prix .